2000-703 Vérification des états financiers 1999/2000 du CVC
Note d'information pour le CVE

Objet de la vérification

La vérification avait pour but de certifier la présentation équitable, dans les états financiers de Conseils et Vérification Canada, de la situation financière, des résultats des activités et des changements dans la situation financière pour l'exercice qui se terminait le 31 mars 2000, afin d'en rendre compte au Sous-ministre et au SMA du Service opérationnel au gouvernement et dans les Comptes publics du Canada.

Résultats de la vérification

Suite à la vérification, le cabinet d'experts-comptables Ernst & Young a fourni le rapport annexé (l'opinion de vérificateur).

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Directeur général, **Vérification et examen**
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada** au 31 mars 2000 ainsi que l'état de l'exploitation, du déficit accumulé, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants,

une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ottawa, Canada,
le 26 mai 2000.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Pour plus de renseignements au sujet de ce rapport, veuillez communiquer avec NCR.Media@tpsgc.gc.ca ou appelez au (819) 956-2310.

États Financiers

Fonds Renouvelable de Conseils et Vérification Canada

31 mars 2000

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au Directeur général, **Vérification et examen**
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Nous avons vérifié le bilan du **Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada** au 31 mars 2000 ainsi que l'état de l'exploitation, du déficit accumulé, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.

Ottawa, Canada,
le 26 mai, 2000.

Comptables agréés

Bilan

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

au 31 mars (en milliers de dollars)	**2000**	1999 (redressé - voir note 3)
Actif		
Court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	**22,043**	32,675
Tiers	**357**	197
	22,400	32,872
Immobilisations (note 4)	**62**	153
	22,462	33,025
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	**653**	11,527
Tiers	**17,505**	19,943
	18,158	31,470
Provision pour prestations de cessation d'emploi	**2,427**	2,084
	20,585	33,554
Engagements contractuels (note 5)		
Avoir du Canada		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	**9,637**	10,113
Déficit accumulé	**-7,760**	-10,642
	22,462	33,025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État de l'exploitation

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

Pour les exercices terminés le 31 mars

(en milliers de dollars)	**2000**	1999 (redressé - voir note 3)
Revenus		
Revenus de consultation et de vérification	**93,703**	76,886
Recouvrement- coûts du centre d'appui des systèmes partagés	**19,952**	23,140
	113,655	100,026
Coût directs	**77,894**	69,545
Bénéfice brut d'exploitation	**35,761**	30,481
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	**25,091**	21,235
Services professionnels et spéciaux	**2,919**	2,651
Réparations, fournitures et frais divers	**1,623**	933
Coûts d'occupation	**1,386**	1,285
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	**623**	535
Communications	**442**	460
Provision pour prestations de cessation d'emploi	**343**	464
Frais de déplacements	**199**	217
Amortissement	**102**	88
Location d'équipement	**72**	49
Information	**43**	65
Transport	**36**	45
	32,879	28,027
Bénéfice net	**2,882**	2,454

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État du déficit accumulé

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

[redacted]

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	**2000**	1999 (redressé - voir note 3)
Solde au début de l'exercice	**-10,642**	-13,915
Modification au solde de début du déficit accumulé (note 3)	**0**	-1,415
Solde redressé au début de l'exercice	-10,642	-15,330
Bénéfice net	**2,882**	2,454
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	**0**	2,234
Solde à la fin de l'exercice	**-7,760**	-10,642

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

État des flux de trésorerie

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

[redacted]

Pour les exercices terminés le 31 mars (en milliers de dollars)	**2000**	1999 (redressé - voir note 3)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	**2,882**	2,454
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	**102**	88
Augmentation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	**343**	464
	3,327	3,006
Variation du fonds de roulement (note 6)	**-2,840**	231
	487	3,237
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	**-11**	-54
	-11	-54
Activités de financement		
Radiation des coûts engagés pour les programmes de départ des employés à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	**0**	2,234
	0	2,234
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	**476**	5,417
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	**-10,113**	-15,530
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	**-9,637**	-10,113

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Notes aux états financiers

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

1. Autorisation et buts

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rénumération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'aliéna 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du C.T. en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principles comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent:

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

À compter du 1er avril 1999, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les immobilisations comprennent du matériel informatique et des logiciels et sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur une période de trois ans à partir du mois suivant leur acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et des prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de services au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont

2. Principales conventions comptables (suite)

la valeur est estimée à 3 168 000 $ (1999 - 3 422 000 $) représente une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

e) **Assurance**

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Modification de convention comptable - Immobilisations

Durant l'exercice, CVC a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédemment, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour
1998 - 1999. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant: la valeur nette des immobilisations a diminué de 1 406 000 $ en 1999 - 2000
(1 013 000 $ en 1998 - 1999); le bénéfice net a diminué de 393 000 $ en 1999 - 2000 (augmentation de 402 000 $ en 1998 - 1999); et le déficit accumulé a augmenté de 1 406 000 $ en 1999 - 2000 (1 013 000 $ en 1998 - 1999).

4. Immobilisations et amortissement cumulé

(en milliers de dollars)

Imobilisations	Solde au dédut de l'exercice (redressé - voir note 3)	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Matériel informatique et logiciels	1 789	11	0	1 800

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice (redressé - voir note 3)	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Matériel informatique et logiciels	1 636	102	0	1 738
Net	153			62

5. Engagements contractuels

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs pour le bail du siège social ne sont pas encore connus. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à:

(en milliers de dollars)

2000-2001	**363**
2001-2002	**219**
2002-2003	**67**
2003-2004	**12**
2004-2005	**2**
	663

6. Variation du fonds de roulement

(en milliers de dollars)

	2000	1999	Variation
Actifs à court terme	22 400	32 872	10 472
Passifs à court terme	18 158	31 470	(13 312)
	(4 242)	(1 402)	(2 840)

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.